

mes ⇒ est un déterminant possessif. Il est placé devant un nom masculin ou féminin pluriel. Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et le nom. On peut le remplacer par *ses* ou *tes*.

Ex : Je prête volontiers **mes (tes)** jouets.

m'est ⇒ *me* est un pronom personnel (élide qui s'écrit *m'* devant une voyelle) suivi du verbe être à la 3^{ème} personne du singulier au présent. On peut le remplacer par *m'était*.

Ex : Il **m'est (était)** difficile d'en parler.

mais ⇒ est une conjonction de coordination. On peut le remplacer par *pourtant* ou *cependant*.

Ex : Tu te lèves tôt **mais (pourtant)** tu es toujours en retard.

met/mets ⇒ est le verbe *mettre* au présent à la 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} personne du singulier ou encore à l'impératif présent à la 2^{ème} personne du singulier. On peut le remplacer par *mettais*, ou *mettait*.

Ex : Elle **met (mettait)** ses plus beaux habits.

Ex : Je **met (mettais)** du cœur à l'ouvrage.

Ex : Tu **met (mettais)** vraiment de la mauvaise volonté.

Ex : **Mets** de l'ordre dans tes affaires.

Entraîne-toi

Complète avec **mais**, **m'est**, **mets** ou **met**.

Je des sous dans la machine..... mais le café ne coule pas.
la table, le repas est prêt. Une balle tombée sur la tête. Ta lettre.....
parvenue au bon moment. que fais-tu encore ! Papa ses
chaussures avant de sortir.